

La concertation au point mort

Le 16 janvier 2003 était inaugurée en présence de **Mme Odile Fourcade**, vice-présidente du CG 92 en charge de l'environnement, et de **MM. Denis Larghero**, conseiller général, et **Bernard Bled**, directeur général des Services – ce dernier mis en examen depuis dans l'affaire Hamon – la « **Commission consultative des usagers du parc de l'île Saint Germain** ».

Le relevé des décisions prises lors de cette réunion à laquelle participaient, outre **Val de Seine Vert**, **Actions Environnement Boulogne-Billancourt**, **Environnement 92** et l'association d'insertion **Espaces**, prévoyait notamment :

- D'élaborer une charte générale d'aménagement, de gestion et d'animation des parcs départementaux, en commençant par le parc de l'île Saint Germain;
- De reconstruire le pyracord (l' « araignée ») en proposant diverses hypothèses d'implantation;
- D'étudier la possibilité d'une zone aménagée à la pointe de l'île pour permettre un accès sécurisé du public au bord de l'eau;
- D'étudier la possibilité de réaliser des belvédères et une possibilité de halte pour les bateaux.

Nous sommes aujourd'hui loin du compte. La Commission ne s'est pas réunie depuis sa séance inaugurale. Le pyracord a été réinstallé sans qu'elle ait été consultée ni même informée de son nouvel emplacement. Nous ne savons rien des suites données aux autres décisions dont l'une, toutefois, était d'ores et déjà actée lors de cette réunion : la demande par le Conseil général de classement du parc en zone ND (non constructible) lors du prochain PLU d'Issy les Moulineaux. Il nous a fallu consulter le site internet du CG92 pour prendre connaissance de l'existence d'une charte du parc de l'île Saint Germain, ce qui nous a permis de constater que la description des jardins clos n'est pas à jour, faisant en-



core état de la boulangerie militaire, abattue depuis pour faire place à la Fondation Hamon, et des aménagements paysagers antérieurs.

En janvier 2004 déjà (*Lettre n° 30*) nous faisons état de nos interrogations quant à la volonté du CG de réunir à nouveau cette commission. **Madame Fourcade** avait indiqué que celle-ci se réunirait au printemps. Le printemps... 2005 approchant à grands pas, il est temps de se réunir afin de faire le point sur les actions engagées et sur les projets envisagés. Val de Seine Vert contacte les autres associations concernées en vue d'une démarche conjointe en ce sens auprès de **Madame Fourcade**.

Mais ce n'est pas tout. Comme chacun a pu le constater, les jardins imprévus sont depuis près de six mois inaccessibles au public. Dans un premier temps, les pancartes apposées aux clô-

tures faisaient état d'une fermeture de six semaines nécessitée par les travaux de réfection des allées; en fait de six semaines, les travaux ont duré plus de deux mois. Après quoi les premières pancartes ont été remplacées par de nouvelles, informant que les jardins ne seraient rouverts que le... 17 mai prochain, délai nécessaire au retour et à la sécurisation de la petite faune et de la flore dans leur biotope. Faut-il comprendre qu'à compter du 18 mai faune et flore pourront être piétinées allégrement? Plus sérieusement, nous pensons que cette manière d'informer n'est guère respectueuse des usagers placés devant le fait accompli, et qu'il était peut-être possible de procéder par fermetures partielles au lieu d'interdire l'accès de la totalité des jardins imprévus pour une période aussi longue.

Anne-Marie Siramy